

PORTRAIT DE VÉRONIQUE

DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR, CONSEILLÈRE EN AMÉNAGEMENT DE JARDINS
ET CRÉATRICE DE L'ENTREPRISE DÉCORATION ET JARDINS.



Passionnée depuis toujours par la décoration intérieure et les jardins, Véronique Volpi-Drouelle a décidé de créer son entreprise en 2018. Elle nous en parle.

E² : POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Véronique Volpi-Drouelle : Après l'obtention d'un master 2 en informatique, je suis devenue chef de projet dans ce domaine. Au bout de 12 ans, j'ai eu envie de m'engager dans une reconversion professionnelle pour un métier qui avait plus de sens pour moi, celui de décoratrice d'intérieur et conseillère en aménagement de jardins. En effet, ce métier concilie des passions que j'ai depuis toute petite, la décoration et le jardin. Mon métier précédent me sert au quotidien pour l'écoute, l'expression des besoins, la gestion de projet, la rédaction de cahiers des charges, la planification et la partie budget. Aujourd'hui, grâce à Décoration et Jardins, j'améliore le quotidien de mes clients en les aidant à aménager leur intérieur ou à concevoir un jardin dans lequel ils se sentent bien.

QU'EST-CE QUE LA DÉCORATION D'INTÉRIEUR ? QUEL EST LE LIEN AVEC L'AMÉNAGEMENT DE JARDINS ?

V.V. : Pour moi la décoration d'intérieur et l'aménagement de jardin sont complémentaires. Dans les deux cas, il faut s'attacher à l'harmonie des couleurs, aux caractéristiques du logement ou du jardin, aux espaces de circulation. Dans le cas de la décoration d'intérieur, il faut en plus tenir compte du mobilier et pour le jardin de son exposition, de la nature du sol...

COMMENT DEVIENT-ON DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR ET CONSEILLÈRE EN AMÉNAGEMENT DE JARDINS ? AVEZ-VOUS FAIT DES FORMATIONS PARTICULIÈRES ?

V.V. : J'ai effectué une formation à distance entre 2013 et 2016 en décoration d'intérieur, paysagisme et Home Staging. C'était une formation très exigeante avec des stages et des projets concrets validés par des professionnels.

QUELLE EST VOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL ?

V.V. : La première étape est d'écouter les clients, de bien comprendre leurs besoins, que ce soit au niveau des goûts ou du point de vue financier. Le plus important est d'échanger avec les clients et de s'imprégner de leur environnement. C'est indispensable pour leur proposer des solutions personnalisées qui leur correspondent. J'adapte mes propositions à leurs goûts, leur histoire, leurs besoins et leur manière de vivre.

Ensuite, je prépare un dossier complet avec des photos, des montages pour présenter les différentes couleurs

envisagées, des perspectives 3D, des planches « shopping » avec des propositions de mobilier ou d'objets en accord avec le projet, un plan d'aménagement, un suivi de budget, etc.

QUEL TYPE DE CLIENTS FAIT APPEL À VOS SERVICES ?

V.V. : Mes clients sont des particuliers qui, avant de faire appel à des professionnels, font appel à mes compétences pour avoir une fiche de conduite pour un projet tout en harmonie, ou des particuliers qui veulent réaliser eux-mêmes les travaux d'aménagement.

QU'EST-CE QUI VOUS INSPIRE ?

V.V. : Je m'inspire des salons, comme le salon Maison & Objet, de ce que je découvre dans les musées, les jardins, les magazines, mes voyages ou dans la nature. Je regarde des émissions (« Silence ça pousse », « La maison France 5 », etc.). Je suis aussi abonnée à des réseaux d'architectes d'intérieur sur Facebook.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER À NOS LECTEURS EN MATIÈRE DE DÉCORATION ? ET POUR L'AMÉNAGEMENT DES JARDINS ?

V.V. : Je pourrai donner des conseils aux personnes qui viennent tout juste d'emménager ou à celles qui vont bientôt emménager.

Quand on arrive quelque part, on a envie de tout changer. Or, il faut plutôt prendre son temps ! Il faut d'abord vivre dans le logement pour constater ce qui va et ce qui ne va pas, observer comment on s'approprie l'espace, les déplacements, comment on utilise les pièces avant de se faire une « to do list ».

De même, pour le jardin je vous conseille de vous laisser une année pour voir ce qui pousse de façon spontanée (notamment les vivaces), d'observer l'exposition ombre/soleil, là aussi de faire un état des lieux avant de décider des changements éventuels.

+ d'infos : decoration-et-jardins.com

